

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de publication : 6/07/07</p>	<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE DU 29 JUIN 2007 À PÉRIGNY</b></p> <p>Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents :</b> MM. Michel ROGEON, René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, MM. Michel-Martial DURIEUX, Jack PROUST, Josy MOINET, Jacques GIARD, Mmes Marie-José DENYS, Marylise FLEURET-PAGNOUX (présente jusqu'à la 20<sup>ème</sup> question), MM. Jacques BERNARD, Christian GRIMPRET, Guy COURSAN, Jacques CORNÉLIS, Yann JUIN, Daniel GROSCOLAS, Yves ROUSSEAU, Bernard ROUX, Guy DENIER, Pierre GARNIER, Mme Suzanne TALLARD Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX (présent jusqu'à la 22<sup>ème</sup> question), Mme Dominique AUGRAS, MM. Alain BUCHERIE, Jean-Pierre CARDIN, Mme Bernadette COLIN, MM. Jean-Claude COUGNAUD, Mario COUTURIER, Rémy DROUARD, Olivier FALORNI, Aimé GLOUX, Didier GOBINET, Gérard GOUSSEAU, Patrick GUEDON, Mme Josseline GUITTON, MM. Patrice JOUBERT, Philippe JOUSSEMET, Claude KARTES, MM. Henri LAMBERT (présent jusqu'à la 15<sup>ème</sup> question), Pierre MALBOSC, Daniel MATIFAS, Henri MOULINIER, Mme Brigitte PEUDUPIN, MM. Serge PICAUT, Jean-Louis ROLLAND, Mmes Marie-Yvonne ROY, Denise SABOURIN, MM. Denis THIBAUDEAU, Jean-François VATRÉ (présent jusqu'à la 20<sup>ème</sup> question), Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> M. Jean-François FOUNTAINE, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jacques GIARD (à partir de la 21<sup>ème</sup> question), M. Jean-Louis LÉONARD, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Yves AUDOUX (absent à partir de la 23<sup>ème</sup> question), Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Michel BOISSARD, M. Gérard BLANCHIER, Vice-présidents</p> <p>M. Patrick ANGIBAUD procuration à Mme Denise SABOURIN, Mme Séverine BARON, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Évelyne BLANCHON-COUSIN, M. Patrick BOUYER, Mme Colette CHAIGNEAU, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE procuration à M. Jack PROUST, M. Philippe CHASTENET, M. Jean-Claude CHICHÉ procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Jack DILLENBOURG, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Bernard ROUX, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Olivier FALORNI, Mme Brigitte GRAUX procuration à Mme Marie-José DENYS, M. Michel GRIMAUD, Mme Cécile HIDREAU, Mme Françoise LAINE procuration à Mme Josseline GUITTON, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrice JOUBERT, M. Patrick LARIBLE procuration à M. Alain BUCHERIE, M. Jacques LEGET procuration à M. Josy MOINET, M. Stéphane LEROY, Mme Juliette LIBERT procuration à M. Henri MOULINIER, Mme Isabelle MULINGHAUSEN, M. Yvon NEVEUX, Marc PARNAUDEAU, M. Michel PLANCHE procuration à M. Henri LAMBERT (absent à partir de la 16<sup>ème</sup> question), M. Jean-Pierre ROBLIN procuration à Monsieur Yann JUIN, Mme Maryline SIMONÉ procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Cédric SUIRE procuration à M. Patrick GUEDON, M. Jacques SUSSET procuration à M. Serge PICAUT, Jean-François VATRÉ (absent à partir de la 21<sup>ème</sup> question), M. Michel VEYSSIÈRE procuration à Monsieur GROCOLAS, M. Stéphane VILLAIN, Conseillers,</p> <p>Secrétaire de séance : M. Marc NÉDÉLEC</p>
--	--

<b>22 JUIN 2007</b>	
<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>
<b>88</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>Abstentions :</b>
<b>50</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>
<b>18</b>	<b>68</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>Pour l'adoption :</b>
<b>68</b>	<b>68</b>
	<b>Contre l'adoption :</b>
	<b>0</b>

**N° 20**

**Titre / SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2006**

Monsieur BERNARD expose que conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 et à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport, qui s'inscrit dans une volonté de transparence vis-à-vis du public, comporte un certain nombre d'indicateurs techniques et financiers, tels que mentionnés dans le décret n°95.635 du 6 mai 1995. Il est accompagné d'une synthèse qui présente les principales données à retenir.

Sur un plan général, ce rapport confirme la nécessité de poursuivre les efforts non seulement sur le programme de reconstruction des stations d'épuration et d'amélioration des réseaux, mais également sur la connaissance des usagers.

Il est rappelé que l'assainissement des eaux usées fait l'objet d'un budget annexe au budget principal. Il s'équilibre grâce à la redevance assainissement perçue auprès des usagers, redevance dont le tarif est adopté par le Conseil Communautaire.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'adopter les termes de ce rapport, tel que présenté ci-joint,
- d'adresser ce rapport à tous les Maires des communes de la Communauté d'Agglomération, et de le proposer à l'information des usagers, conformément aux dispositions du décret du 06 mai 1995

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRESIDENT,  
LE VICE-PRESIDENT